

TABLEAU C1 – PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	SVS6161
NOMBRE DE CRÉDITS	4
TITRE LONG	La médiation familiale
TITRE COURT	

1. CONTENU DU COURS

Descripteur du cours : *La médiation dans le domaine familial et, en particulier, dans celui du divorce. Techniques de négociation et planification des responsabilités. Impact du divorce sur le couple et les enfants. Cours menant à l'accréditation en médiation familiale.*

Ce cours est une introduction à la médiation familiale. La médiation n'est ni de la thérapie conjugale, ni de la pratique de droit. Toutefois, elle présuppose une connaissance provenant tant du champ psychosocial que du champ juridique. Le cours s'adresse aux professionnels qui désirent s'initier à la médiation et approfondir leurs connaissances juridiques et psychosociales. Ce cours de formation de base a été conçu en fonction des exigences définies dans le règlement sur la médiation familiale en vigueur depuis le 1^{er} décembre 1993 et amendé à l'automne 2000. Cette formation a été reconnue par le COAMF (Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale).

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Explorer la littérature pertinente sur la séparation, le divorce et ses conséquences ;
- Développer des connaissances concernant l'impact de la séparation et du divorce sur les parents et les enfants ;
- Développer des connaissances sur les conséquences légales et financières de la dissolution d'une union conjugale ;
- Familiariser les étudiants-e-s avec l'utilisation de la médiation comme processus de résolution des conflits familiaux et la négociation de ces conflits ;
- Faire l'apprentissage des étapes de la médiation ;
- Approfondir les techniques d'entrevues spécifiques à la médiation ;
- Développer des compétences de négociation d'ententes concernant les responsabilités parentales, le partage des biens et la pension alimentaire aux enfants ou aux conjoints ;
- Sensibiliser au domaine de la violence conjugale et la médiation ;
- Développer des compétences de base pour la pratique de la médiation familiale;
- Sensibiliser aux enjeux entourant l'évaluation en matière de garde d'enfants et de droits d'accès.

3. THÈMES À COUVRIR

Se reporter à la section Objectifs et compétences visés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, discussions.

5. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (*à titre indicatif seulement*)

Travaux individuels.